

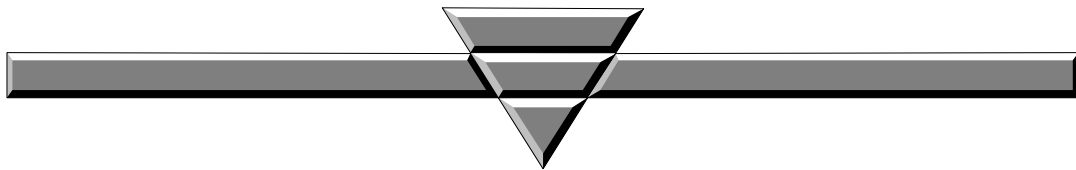


LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail :



OBJET DU MARCHÉ :

Expérimentation hotspot Wifi ouvert au public au Lac des Sapins

Date et heure limites de réception des offres :

Le 27 juin

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Réaliser un hotspot Wifi ouvert au public sur le lac des sapins à Cublize.

1.2 - Contexte :

En complément de la couverture de son territoire par un réseau haut débit en fibre optique, le Département du Rhône étudie la possibilité d'ouvrir des points d'accès Wifi librement accessibles dans des zones d'intérêt touristique et ne disposant pas d'offre.

A ce titre, il souhaite réaliser un déploiement pilote sur la zone du lac des sapins à Cublize.

Le bâtiment abritant l'office du tourisme sur le lac des sapins est raccordé au réseau haut débit départemental.

1.3 - Mission :

La prestation consistera :

- à installer un câble modem complémentaire sur le réseau câblé existant (et assurer la coordination avec Numéricable),
- à installer un routeur, un point d'accès, une antenne Wifi omnidirectionnelle sur le toit de l'office du tourisme et tout autre équipement nécessaire au bon fonctionnement du hotspot (coffret, bandeau électrique, plateau, système d'archivage des logs). A assurer le raccordement de ces équipements au câble modem (distance estimée à 30m) et au réseau électrique,
- à installer une liaison Wifi entre l'office du tourisme et l'un des chalets du camping,
- à installer une antenne omnidirectionnelle, un point d'accès et tout autre équipement nécessaire, sur le toit dudit chalet du camping afin d'étendre la couverture Wifi. A assurer son raccordement au réseau électrique du chalet,
- À paramétrer l'ensemble du système et à transmettre une recette d'exploitation.

1.4 - Éléments attendus :

La prestation doit assurer la couverture d'au moins la moitié de la plage du lac des sapins et la couverture de l'ensemble du camping en Wifi (réception à l'aide d'un pc portable standard).

Le système doit remplir toutes les obligations légales d'un tel système : notamment archivage des adresses mac des utilisateurs. Ceux-ci n'auront pas à avoir de code d'accès.

De plus, une page web par défaut doit être affichée lors de l'ouverture d'une session par un utilisateur. Cette page sera fournie par le Département et permettra d'assurer la communication du Département auprès des utilisateurs.

1.5 - Délais :

La réalisation devra être faite dans un délais de 2 semaines après commande. Les candidats doivent préciser leurs délais de réalisation.

1.6 - Offre financière :

Les candidats doivent chiffrer :

- le coût de fourniture et d'installation,
- un coût optionnel de maintenance annuelle avec garantie d'intervention sous 48h,
- un coût optionnel de démontage des équipements actifs en fin de saison,
- préciser la période de garantie.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation :

Le présent marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2- Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 1 mois à compter de la date limite de réception des offres.

2.3 - Mode de règlement du marché :

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

2.4 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale ou par fax.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ le présent document, daté et signé,
- ✓ une proposition financière,
- ✓ un mémoire technique,
- ✓ les délais d'intervention,
- ✓ les références de l'entreprise.

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **Tarif pour 40% de la note,**
- **Qualité technique pour 30% de la note,**
- **Délais d'intervention pour 20% de la note,**
- **Références pour 10 % de la note.**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le 27 juin et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org**

Les candidats souhaitant repérer sur places les équipements et installations doivent s'adresser à Monsieur Poulard, Communauté de commune d'Amplepuis-Thizy, au 04.74.89.56.31.

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat